

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## La FNC lance l'application mobile gratuite Chasseexam pour réviser l'examen théorique du permis de chasser

**Le 25 mars à Issy-les-Moulineaux**

La FNC a fait développer une application mobile Chasseexam pour réviser le permis de chasser. Ludique, pédagogique et gratuite, cette application mobile a été conçue par la FNC comme une véritable aide digitale aux candidats à l'examen théorique du permis de chasser. Elle est disponible sur les stores Apple et Google play.

Chasseexam est la seule application mobile à proposer les 400 questions officielles à travers des QCM (questions à choix multiples) ainsi que les vidéos pour acquérir les connaissances indispensables.

Cette application permet un apprentissage progressif et structuré. Les quiz thématiques offrent la possibilité de travailler par blocs de connaissances (sécurité, réglementation, reconnaissance des espèces, manipulation des armes, etc.), afin d'identifier précisément ses points forts et ses axes d'amélioration.

Chaque question est accompagnée d'explications détaillées, permettant de comprendre la règle et sa logique, au-delà de la simple mémorisation.

Le module « examen blanc », avec des questions proposées aléatoirement et un chronomètre permet aux candidats de s'évaluer en situation réelle et donc de mieux appréhender la gestion du temps et du stress.

Chasseexam intègre également des mécanismes de « gamification », pour apprendre en s'amusant et ainsi renforcer la motivation. L'application permet aux candidats de suivre leur progression en temps réel en débloquant des badges et des médailles en fonction de leurs résultats.

Cette application propose un système de révision ciblée, car elle permet aux candidats de visualiser leurs performances par thématique et de retravailler spécifiquement les questions sur lesquelles ils ont échoué. Ce qui facilite l'acquisition pérenne des connaissances et encourage une progression continue jusqu'à la parfaite maîtrise des fondamentaux du permis de chasser.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cette démarche de la FNC traduit une conviction claire : la crédibilité et l'avenir de la chasse reposent sur des chasseurs toujours mieux formés et la transmission de cette pratique responsable aux futurs chasseurs.

Pour Willy Schraen, président de la FNC : *« Le taux moyen de réussite au permis de chasser est de 70 %. Passer le permis de chasser n'est donc pas une simple formalité et c'est tant mieux tant les enjeux de sécurité et de maîtrise de notre pratique sont importants. Dans ce contexte, qui de plus légitime que la FNC pour lancer sa propre application mobile gratuite et permettre aux candidats de s'entraîner à l'examen théorique avec efficacité et dans les conditions réelles de l'épreuve. Je suis très fier que la FNC soit à l'origine de cette application mobile ludique et pédagogique. Avec le développement de l'application Chasseexam, la FNC démontre concrètement que la chasse française évolue, s'adapte et s'inscrit pleinement dans les standards modernes de formation en parlant notamment aux jeunes plus sensibles au digital ».*

## A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France plus de 5 millions de personnes dont près de 945 000 pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

